



TROPHÉES BÂTIMENTS RÉSILIENTS : PUBLIER UNE ÉTUDE DE CAS POUR CANDIDATER

Pour participer aux Trophées Bâtiments Résilients, il vous suffit de référencer vos bâtiments exemplaires dans la base de données Construction21 France avant le 30 avril 2022. Pour ce concours, publiez vos projets candidats directement sur la plateforme française. [Voir le règlement du concours pour les conditions de participation détaillées.](#)

1/ CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

→ Rendez-vous sur la plateforme [Construction21 France](#) quel que soit le pays francophone dans lequel est situé votre projet

→ Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran ou [créez votre compte ici](#)



Comme tout site, la plateforme est tributaire de la connexion internet qui peut être parfois limitée. **Pensez donc à bien enregistrer vos contributions sur votre ordinateur avant le référencement de votre projet afin d'avoir une sauvegarde de vos données. De même, enregistrez régulièrement au fur et à mesure que vous complétez votre étude de cas.**

2/ INITIALISEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre bâtiment**, par exemple : description du bâtiment, consommation énergétique, coûts, audits de certification, dossier presse...

- Créez votre étude de cas bâtiment [ici](#) (ou entrez dans le menu Étude de cas « Ajoutez votre étude de cas – bâtiments) et remplissez les champs
- **Concours** : Sélectionnez « Trophées Bâtiments Résilients 2022 »
- **Raisons de la candidature au(x) concours** : Décrivez les raisons pour lesquelles votre bâtiment concourt dans la catégorie choisie et, plus largement, en quoi il est éligible au concours (voir encadré page suivante)



Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs obligatoires ci-dessous SANS EXCEPTION (modifications ultérieures possibles). Une fois enregistrée, l'étude de cas est initiée et sauvee dans la base de données. Vous accédez alors aux onglets suivants.

The screenshot shows a web form for initializing a case study. The form is divided into several sections: 'INITIALISATION', 'DESCRIPTION', 'INTERVENANTS', 'ENERGIE', 'MATERIELS & SYSTEMES', 'ENVIRONNEMENT', 'SOLUTIONS', 'COÛTS', 'ENVIRONNEMENT URBAIN', 'PHOTOS/VIDÉOS', 'ANNEE DE CONSTRUCTION', 'ANNEE DE LIVRAISON', 'ADRESSE', 'CODE POSTAL', 'VILLE', 'PAYS', and 'GÉOLOCALISATION'. The 'INITIALISATION' section includes fields for 'NOM DU BÂTIMENT', 'PHOTO', and 'DESCRIPTION'. The 'ANNEE DE CONSTRUCTION' and 'ANNEE DE LIVRAISON' fields are highlighted in red. The 'ADRESSE', 'CODE POSTAL', 'VILLE', and 'PAYS' fields are also highlighted in red. The 'GÉOLOCALISATION' section includes a 'GÉOLOCALISER' button and a 'Cliquez sur Géolocaliser' button. Annotations include: a box pointing to the 'PHOTO' field with the text 'Cliquez sur la disquette pour enregistrer votre étude de cas. Et sur [validation icon] pour valider.'; a box pointing to the 'DESCRIPTION' field with the text 'Description de votre projet.'; a box pointing to the 'PARCOURIR...' button with the text 'Photo' and a list of steps: '1. Cliquez sur parcourir', '2. Cliquez sur « Ajouter des fichiers à la bibliothèque »', '3. Choisissez un fichier et cliquez sur « Ajouter »'; a box pointing to the red fields with the text 'En rouge = champ obligatoire à remplir avant d'enregistrer.'; and a box pointing to the 'NOM DU BÂTIMENT' field with the text 'Aide' and 'Effleurez l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à renseigner.'

NB : les champs obligatoires sont indiqués en rouge. Vous ne pouvez enregistrer vos informations sans les avoir remplis (voir la liste des champs obligatoires au bas de ce document).

TROPHÉES BÂTIMENTS RÉSILIENTS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À RENSEIGNER

Les champs « Aléas » et « Résilience » dans l'onglet « Environnement / Résilience » sont l'occasion de démontrer au jury le caractère résilient de votre projet.

Grâce à une liste déroulante, choisissez le ou les aléas auxquels le bâtiment est potentiellement exposé. Puis, dans le champ de texte libre, fournissez une description explicite :

- des **caractéristiques associées aux aléas choisis** : fréquence et/ou intensité de l'aléa de référence retenu pour le projet, autres éléments de connaissance de(s) aléas (ex : événements historiques et dernier événement connu sur le lieu de la construction)
- Des **acteurs et compétences** mobilisés spécifiquement pour répondre aux enjeux de la résilience du projet.
- De la **programmation des travaux** permettant d'intégrer les solutions d'adaptation du bâti aux risques dès la conception du bâtiment ;
- **Mentionner les solutions** spécifiques d'adaptation du bâti aux risques pour :
 - assurer la sécurité des personnes et des biens en cas d'aléa ;
 - permettre une réduction du coût des dommages notamment par le choix des matériaux utilisés, des dispositifs constructifs ;
 - améliorer/faciliter les conditions de retour à la normale notamment via la limitation de l'endommagement des réseaux (eau potable, assainissement, voirie, électricité, etc.)

Chaque solution sera détaillée ensuite dans la rubrique « Solutions »

- **Du fonctionnement du projet en période d'exposition** (par exemple : nombre et type de population concernée, conditions de maintien sur place et d'évacuation, accessibilité, accès des secours, impact du dépassement de l'aléa de référence, délai d'alerte, dispositifs d'autoprotection...);
- **Des conditions du retour à la normale** (par exemple : matériaux employés, dispositifs constructifs, gestion des déchets, résilience des réseaux...);
- De la **manière dont les habitants ou usagers sont sensibilisés au risque** (dispositifs de sensibilisation et exercices).

3/ RENSEIGNEZ LES AUTRES THÈMES

Complétez l'étude de cas en remplissant les différents onglets au rythme qui vous convient. Vous pouvez sauvegarder à tout moment une fois que vous avez initialisé avec succès votre cas.

Pour renseigner les onglets :

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (description, intervenants, énergie...).
- Saisissez les données (attention aux unités)
- **Enregistrez ces données** (avec la disquette) **avant de passer à l'onglet suivant**. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, **cliquez sur « Publier »**
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site une fois validée par l'équipe de modération Construction21

4/ COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Pour ajouter de nouvelles informations ou pour modifier les contenus de votre étude de cas, deux possibilités s'offrent à vous :

1. **Votre étude de cas est en ligne** : en étant connecté(e) sur votre compte, rendez-vous sur votre étude de cas (via un lien) et cliquez sur le bouton carré avec un crayon en haut à gauche.

2. **Votre étude de cas est en ligne ou en cours de modération** : connectez-vous sur votre compte Construction21. Passez la souris sur votre avatar en haut à droite de l'écran et sélectionnez « Mes contributions ».

Dans la liste de vos contributions, retrouvez votre étude de cas bâtiment et cliquez sur le bouton « Modifier » à droite de l'écran. Vous vous retrouvez sur l'interface d'édition.

! **Toute modification opérée sur une étude de cas la renvoie automatiquement en modération.** Elle ne sera donc plus visible en ligne jusqu'à ce que les modérateurs la valident à nouveau.

→ Une fois vos modifications faites, cliquez sur « **Enregistrer** », puis sur « **Publier** ».

5/ INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS

Initier l'étude de cas : carte d'identité du bâtiment

- Nom du bâtiment
- Description
- Type de bâtiment
- Type de projet
- Année de construction
- Année de livraison (fin de travaux pour les rénovations)
- Adresse / code postal
- Ville/pays
- Photo PNG ou JPG (pas de PDF) + crédits
- Concours / Catégorie du concours
- Les raisons de la candidature du bâtiment au concours



N'oubliez pas d'indiquer le crédit photo.

Onglet Description

- Zone climatique (carte fournie en cliquant sur le point d'interrogation)
 - Si votre projet est **situé en France, Belgique, au Luxembourg ou en Suisse**, la zone climatique à sélectionner est **[Cfb]** Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche.
 - Si votre projet est situé au **Maroc**, la zone climatique à sélectionner est **[Csa]** Continental Méditerranéen tempéré, été sec et très chaud
 - Si votre projet est **situé au Canada (Québec)** la zone climatique peut varier selon la localisation du projet, **référez-vous à la carte** proposée en aide (?) du champ pour sélectionner la zone appropriée.
- Surface nette en m²
- Type de surface (liste de choix : SHON, SHON RT, Autre)
- Coût de construction ou rénovation (€ H.T)
- Coût/m²
- Nombre d'unités fonctionnelles (lié au type de bâtiment : nombre de logements en résidentiel, de postes de travail en tertiaire, de lits en hospitalier...)
- Étiquette énergétique (liste de choix)

Onglet Intervenants

Vous devez y citer les acteurs de la réalisation (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, bureaux d'études, etc.)

- Fonction
- Nom de la société
- Contact

→ Ajoutez d'autres intervenants en cliquant sur « Ajouter intervenants »

Onglet Énergie

Consommation énergétique

- Consommation d'énergie primaire (KwhEP/m²/an)
- Consommation d'énergie primaire pour un bâtiment standard (kwhEP/m²/an) = cep de référence/cep max

- Méthode de calcul (liste de choix : RT 2012, RT 2005, RGD du 30 novembre 2007 – bâtiment d'habitation, RGD du 31 août 2010 – bâtiment fonctionnel, étude réalisée avec ces réglementations, RTAA DOM, autre...)
- Consommation avant travaux (KwhEP/m².an) : uniquement pour les rénovations
- Économie d'énergie (calculée automatiquement)

Onglet EnR & Systèmes

Systemes

- Chauffage (choix multiples)
- ECS (choix multiples)
- Rafrâichissement (choix multiples)
- Ventilation (choix multiples)
- Énergies renouvelables (choix multiples)

Onglet Solutions

Mettez en avant un matériau, un système ou un process dont les solutions permettent d'assurer l'adaptation du bâti aux risques naturels et climatiques. **La présentation d'au moins une solution est obligatoire pour participer aux Trophées Bâtiments Résilients.**

- Nom de la solution
- Photo
- Fabricant (ou entreprise ayant mis en œuvre)
- Contact fabricant
- Site internet fabricant
- Catégorie de produit (liste de choix)
- Description
- Commentaire sur l'acceptation du produit/service

→ Vous avez la possibilité de mentionner plus d'une solution en cliquant sur « Ajouter ».

Onglet Coûts

- Coût de construction et exploitation, de reconstruction ou de rénovation
- Coût total

Onglet Environnement urbain

- Environnement urbain (texte libre)

Onglet Photos

- Photos du bâtiment : 5 à 10 photos du bâtiment livré (JPG ou PNG), dont idéalement avant/après aléa
- Vidéo : copier-coller l'URL des vidéos de votre bâtiment



BONNE CHANCE !

Nous contacter :

construction21@construction21.fr

01 56 26 90 04